

Nos Aînés

de Grigny

Supplément au N° 243 de Grigny Informations • 14 janvier 2005

Les séjours 2005

La Chine, la Crète et la Camargue vous attendent
page II

Tous les renseignements pratiques

Pour bien vivre sa retraite
page III

Le calendrier des activités

La vie en mouvement
page IV

Edito • Edito • Edito

MADAME, MONSIEUR, permettez-nous de vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur et de santé à l'occasion de cette nouvelle année.

Ce numéro spécial du Grigny-Infos, vous propose des activités, des séjours, des animations, et contient des renseignements pratiques très utiles.

Les voyages de l'année 2005 vous permettront de connaître ou redécouvrir quelques régions de France, et même d'aller beaucoup plus loin !

D'autres sorties et visites sont prévues dans les musées, les sites historiques et culturels.

Notre municipalité continue à travailler pour faciliter autant qu'elle peut, la vie des personnes les plus fragilisées. Ainsi nous avons créé un nouveau service permettant aux personnes à mobilité réduite, de se déplacer vers les commerces, les établissements de soin ou les équipements administratifs.

Nous poursuivons également l'amélioration des propositions et projets pour vous aider à bien vivre votre retraite, avec le personnel du service des retraités.

Nous aurons l'occasion d'en reparler prochainement, lors des rendez-vous des vœux de janvier.

Le banquet annuel aura lieu le samedi 12 mars.

A bientôt.

Claude Vazquez,
Maire, conseiller général

Elisabeth Eté
1^{ère} adjointe au maire



Meilleurs Vœux 2005



Service public

Un véhicule pour les personnes âgées à mobilité limitée

Un minibus municipal passe quotidiennement dans les quartiers, pour conduire au foyer des retraités, dans les lieux commerciaux de la ville et dans les structures de soin, les personnes âgées qui ont des difficultés de déplacement.

La place des personnes à mobilité réduite dans la vie quotidienne est une question qui ne doit pas seulement alimenter le débat qui rebondit régulièrement sur les ondes, dans les journaux ou les hémicycles. Elle exige

des réponses concrètes permettant à tout citoyen de vivre la ville en situation d'égalité avec les autres, en accédant aux commerces, services publics et équipements collectifs. Parmi les mesures pratiques per-

mettant de corriger les situations inégalitaires, la municipalité a mis en circulation un minibus, qui favorise les déplacements des personnes âgées à mobilité réduite.

Suite en page III

Séjours 2005

Paysages de France et découverte du monde

Les séjours proposés sont une invitation à découvrir de nouveaux horizons en s'ouvrant sur le monde. Ils constituent aussi une occasion de plus, de se retrouver entre Grignois et de tisser de nouveaux liens d'amitié durable.

Provence et Camargue du 21 au 28 mai

L'HÉBERGEMENT est prévu dans un hôtel 2 étoiles à proximité de Nîmes. Idéalement situé à 5 minutes du centre ville, l'hôtel et son restaurant avec un jardin d'intérieur où les chambres donnent de plain pied, favorisent un séjour reposant. Chacun appréciera la restauration riche en spécialités gardoises, gastronomie locale de qualité, et chaque soir des animations variées. Le lendemain de l'arrivée débute les 6 jours de découverte de cette magnifique région.

Au programme, des visites guidées multiples et promenades

Une croisière à l'intérieur des terres vers les lagunes par le canal du Rhône, les remparts d'Aigues Mortes, le domaine de l'Espèglèrie, une manade, avec en cours de route un déjeuner gardian et la présentation d'un élevage de taureaux camarguais, suivi d'une visite commentée de l'élevage. Découverte guidée de Montpellier, sa vieille ville, ses monuments, son histoire... Après-midi plage ou baignade à Palavas ; les Saintes Maries de la

Mer, le parc Ornithologique du pont de Gaur et le célèbre site cher aux tziganes. Et encore les Alpilles, les Baux de Provence, le moulin de Daudet, Saint Remy de Provence, Arles et ses principaux monuments ; flâneries dans Nîmes et ses halles réputées, les jardins de la Fontaine, les monuments célèbres la Maison carrée, la tour Magne, les Arènes.

Pour permettre au plus grand nombre d'accéder à ce séjour,

la Municipalité subventionne son coût en fonction des ressources. Lors de l'inscription présentez vos justificatifs de ressources. Le quotient s'obtient en déduisant de la moyenne mensuelle de toutes les ressources perçues, le montant du loyer pour les locataires ou un abattement forfaitaire de 170 € pour les propriétaires ou co-propriétaires. Pour les couples, diviser ce montant par 1,5.

Coût du séjour

comprenant l'hébergement en hôtel 2*, prestations hôtelières, pension complète boissons comprises, visites et excursions prévues au programme, animations en soirée.



PARTICIPATION SELON LE QUOTIENT POUR LE CIRCUIT EN FRANCE

QUOTIENT	MONTANT BASE 20	MONTANT BASE 30	MONTANT BASE 40
De 0 à 290	255	225	210
De 291 à 374	340	300	280
De 375 à 458	425	375	350
De 459 à 543	510	450	420
De 544 à 626	595	525	490
De 627 à 711	680	600	560
De 712 à 795	722,50	637,50	595
De 796 à 879	765	675	630
880 et	807,50	712,50	665
Hors commune, non retraités	850	750	700

Le prix ne comprend pas : les déjeuners en cours de voyages aller / retour, les dépenses personnelles, le supplément chambre individuelle (18 € par personne et par nuit).



INSCRIPTION POUR CES SÉJOURS

Au service des Retraités, 8 chemin du Plessis, du lundi 31 janvier au vendredi 4 février 2005 de 14 h à 17 h (sauf le jeudi après-midi). Un acompte de 10% sera réclamé lors de l'inscription. En cas d'annulation pour raisons majeures (maladie grave, hospitalisation, décès d'un proche...), sera déduit du remboursement par l'assurance annulation, le montant de l'assurance (3% du voyage) et une franchise de 18 €.

A la découverte de la Chine

Circuit de 17 jours en juin

ruelles de la vieille ville; la Tour du Tambour avec son spectacle, le Temple du ciel symbolisant Pékin, le Palais d'été avec déjeuner dans l'une des salles, la rue des antiquaires, et le marché aux Puces.

Ensuite, voyage de nuit en train pour Xi'an. Nouvelles visites : le quartier musulman et la grande mosquée fondée sous la dynastie Tang, le marché Médicinal, la Grande Fouille pour admirer la fameuse Armée de terre cuite avec ses 7 000 statues en terre, sensées protéger la sépulture du 1er empereur de Chine. Les collections de poteries et de bronzes du musée d'histoire de Shaanxi et la pagode de l'oiseau sauvage haute de 64 mètres édifée par le prince royal Li Zhi, restée intacte malgré le tremblement de terre du 16e siècle.

Puis envol vers Shanghai, et Visites de Tongli, joli petit village aux rues pavées et aux maisons anciennes construites en pierre de Jinshan, les jardins de Tuisi aux mélanges hétéroclites, Balade en gondole sur les canaux de Tongli, la cité Suzhou, réputée pour la beauté de ses femmes et de ses jardins (jardin de la politique des simples et jardin du maître des filets). Retour à Shanghai ; son temple bouddhique de jade blanc incrusté de joyaux, son jardin du Mandarin Yu, le musée d'histoire de Shanghai (plus beau musée de Chine).

Déplacement par avion jusqu'à Guilin. Croisière avec déjeuner à bord d'un bateau et la célèbre

pêche aux cormorans. Puis à Yangshuo pour un temps libre de flânerie, avant de partir pour Longshen et un village Miao, minorité peuplant le nord-ouest.

Envol pour Canton, visite du musée du tombeau du roi des Yue; le temple des six Banians, promenade sur l'île Shamian ; le marché de la paix lumineuse de Canton. Puis destination Hongkong par hydroglisseur ; visite du pic Victoria, la Repulse Bay, le port d'Aberdeen et le village de Stanley. Fin du circuit, envol en direction de Roissy.

Coût du séjour

Pension complète avec boissons (verre de bière, eau ou thé à volonté), hébergement en hôtel de 1ère catégorie, visites et excursions, les transferts intérieurs en avion et train, les dîners Daï, fondue chinoise, dîner canard laqué à Pékin, la soirée opéra Chinois, le port des bagages dans les hôtels, assurance annulation - rapatriement. Sous réserve d'augmentation, les taxes suivantes comprises à ce jour : de sortie (12 €), d'aéroport (100 €), les frais de visa (51 €), sur les vols intérieurs (21 €)

Base 20 à 30 participants, 2 069 €
Ce prix ne comprend pas : les dépenses personnelles, le supplément chambre individuelle : 209 € par personne
Formalités : passeport en cours de validité et au delà de 6 mois après la date du retour, plus visa.

du 3 au 10 octobre

Séjour en Crète

DANS cette île à la terre fertile et aux montagnes altières, s'est épanouie l'une des civilisations les plus importantes de l'humanité : la civilisation Minoenne. Par étapes successives, ce séjour permettra de retrouver l'architecture témoignant de la richesse culturelle de ce pays à l'époque Byzantine.

Départ vers le sud de l'île au cœur de la Messara, et vers Phaestos, second palais Minoen de la Crète ; découverte du site de Gortys, ville morte dont les ruines évoquent une capitale provinciale à l'époque romaine ; la basilique de St Titus, puis direction Matala, petit port de pêche aux falaises creusées de grottes. Baignade ou balade sur la plage de sable fin.

Au fil des jours d'autres découvertes sont prévues

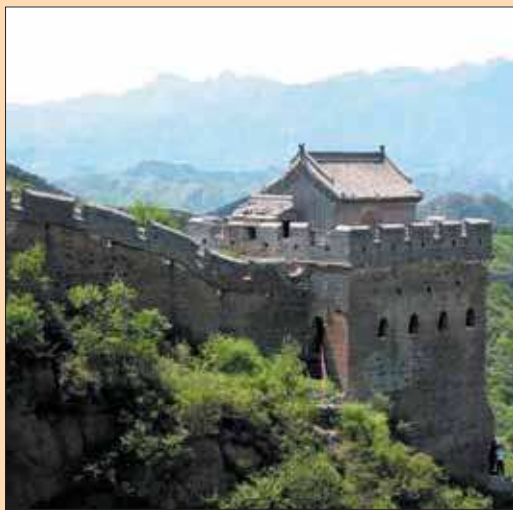
Knossos, somptueux vestige de l'époque Minoenne, le palais. Heraklion avec son musée archéologique à la collection unique au monde d'antiquités. Sur la route de Lassithi, plateau fertile situé à 1000m d'altitude, un petit tour dans la grotte de Dikte, où selon la mythologie Zeus fut caché par Réa pour le protéger de son père Cronos. Le village de Kritsa, réputé pour ses broderies, la chapelle byzantine de la Panaghia I Kera. Traversée en Caïque vers Spinalonga avec le déjeuner barbecue, puis visite d'une forteresse remaniée en 1520 par des Vénitiens et cédée aux Turcs en 1715.

A Elounda, agréable station balnéaire, du temps libre pour flâner devant la merveilleuse baie de

Mirabello. Ensuite, à l'Est de l'île, passage par le charmant port de Sitia et baignade possible ; arrêt à la palmeraie de Vai, puis au monastère de Toplou et d'Arkadi, haut lieu de la résistance Crétoise. Promenade à pied dans la vieille ville de Rethymnon aux attraits sans pareil : la fontaine Rimondi, la forteresse, les minarets. Puis, une ville à l'atmosphère vénitienne des 16e et 17e siècles, la Canée, ses remparts et arsenaux autour du vieux port.

Hébergement en hôtel 4 étoiles, évoquant le style traditionnel grec avec ses jardins verdoyants, ses chambres avec terrasses donnant sur la mer ou jardins ; repas sous forme de buffet riche et copieux. En bord de mer, à 300 m du village d'Analipsis, avec 2 piscines extérieures et des animations, dont 3 spectacles durant le séjour.

Prix du séjour : 904 €, comprenant transport aérien, hébergement en chambre double, restauration plus boissons à l'hôtel, les visites et entrées aux sites, assurance annulation-rapatriement, les taxes d'aéroport (sous réserve d'augmentation). Ce prix ne comprend pas les boissons dans les restaurants durant les excursions et les dépenses personnelles.



Le périple en Chine (après un voyage en vol régulier), commence par la découverte de Pékin, les temples des Lamas et de Confucius. Le lendemain, un tour sur la grande muraille de Chine longue de plus de 5 000 km, puis direction Chendge. En après-midi, le palais impérial d'été, Bishu Shan Zhuang, où résidaient les empereurs Qing pour fuir les chaleurs estivales. Visite des jardins et parcs fleuris de lotus. Le lendemain matin à Chendge, visites du temple de la Paix universelle (Puningsi) et celui de l'école de Potala (Puotozong Shengmiao) avant de revenir à Pékin pour deux jours et demi de découvertes, dont : les tombeaux des empereurs Ming, la place Tian An Men aux mélanges de monuments anciens et modernes, la Cité Interdite, promenade en cyclo-pousse dans les

Suite de la page 1

Un véhicule pour les personnes âgées à mobilité limitée

Un chauffeur serviable

Pour Marie-Thé, 93 ans, ce véhicule lui permet d'aller chaque jour au foyer des retraités : «J'ai des difficultés à marcher, explique-t-elle, une prothèse aux jambes et à la hanche, les genoux abîmés ; autant vous dire que la voiture qui nous transporte est très utile». Le chauffeur, «Loulou», est bien connu des personnes transportées. Il est attentif aux maux des uns et des autres. Pour Adrienne, qui approche les 80 ans, «je me déplace difficilement, pour moi le véhicule est vraiment bien pour venir au foyer de temps en temps. Sinon, je reste seule chez moi. Et puis Loulou est serviable, il est toujours à l'heure. Avant, c'est une petite voiture qui passait nous chercher ; à présent, c'est plus confortable, nous sommes moins serrées à l'intérieur».

Un circuit programmé et sur rendez-vous

Certains jours, un circuit est organisé à partir des quartiers éloignés des équipements et des espaces commerciaux, pour permettre de faire des achats, ou encore pour se rendre chez le médecin, le pharmacien et dans les services administratifs. Il est également possible de prendre rendez-vous, pour des soins médicaux par exemple, au moins 48h à l'avance, les lundi, mercredi et vendredi, de 9h à 10h30, et l'après-midi du lundi au samedi, de 13h30 à 15h45 ; une participation modique est alors demandée aux personnes. Le minibus est équipé d'une rampe d'accès, d'un marchepied électrique, d'un emplacement pour un fauteuil roulant, et bien sûr de ceintures de sécurité pour chaque passager.

Le chauffeur est formé aux premiers gestes de secours ; il accompagne les personnes du domicile au lieu demandé et les assiste éventuellement, sans se substituer aux transports sanitaires légers et aux sociétés de transports privées. Les personnes sont ensuite reconduites dans l'après-midi. Le minibus représente un coût pour le budget de la commune, mais il apporte de grands services aux personnes âgées souffrantes ou isolées. Un bon choix pour la vie des grignois.

POUR CONNAÎTRE LE CIRCUIT ET LES HORAIRES

Renseignements auprès du Service retraités, 8, chemin du Plessis, tél. 01 69 43 27 60, et de Mme Lissa, au foyer André Laudat, place Henri-Barbusse, tél. 01 69 06 14 38



Transports

A chacun son titre

Se déplacer pour une personne âgée n'est pas toujours facile, surtout lorsque les tarifs ne sont pas au rendez-vous avec le portemonnaie. C'est pourquoi, plusieurs solutions sont proposées pour faciliter les déplacements, selon la situation de chacun. Différents types de réductions pour les transports sont délivrés par le Département.

La carte améthyste gratuite

Elle permet de voyager gratuitement sur les lignes SNCF, RATP, TICE. Conditions d'attribution : réservée uniquement aux personnes âgées d'au moins 65 ans et qui perçoivent l'allocation simple (ex FNS) ou veuves de guerre. A 60 ans, pour les titulaires d'une carte d'ancien combattant.

La carte Rubis

Elle permet d'utiliser gratuitement les réseaux APTR d'Ile de France (ligne Juvisy-Villejuif), les réseaux Daniel Meyer (DM) Juvisy, Villejuif, Fleury... Conditions d'attribution : Avoir 65 ans, ne pas être assujéti à l'impôt ou être veuf (ve). A 60 ans, être en possession d'une carte d'ancien combattant.

La carte Améthyste demi-tarif

Elle permet de voyager à demi-tarif sur les lignes SNCF, RATP, TICE. Conditions d'attribution : identiques à la carte Rubis.

Les chèques taxi

Ils se présentent sous forme d'un carnet de 25 chèques de 5 €, à raison de deux maximum par année civile. Conditions d'attribution identiques à celles de la carte Rubis. Pour les demandes de cartes de transport, Rubis, Améthyste gratuite et demi tarif, et les chèques taxi, vous devez présenter une pièce d'identité ou carte de séjour, une feuille de non imposition et un justificatif de domicile, quittance de loyer ou EDF.

Les espaces d'accueil municipaux

Pour rompre l'isolement, la Municipalité a pour objectifs permanents de veiller au bien être et à la qualité de vie de nos aînés, en créant des liens de solidarité. Afin de réaliser ces engagements, elle met à leur disposition du personnel compétent et des locaux adaptés.

Le foyer restaurant

André-Laudat de Grignoy 2

Ouvert du Lundi au Vendredi de 10h à 17h, vous pourrez y prendre vos repas en toute convivialité.

Inscription : auprès de Mme Lissa au 01 69 06 14 38, avant 10h30. Compte tenu de la subvention allouée par la Municipalité, une participation de 1,01 à 4,40 € (calcul de votre quotient sur place), vous sera demandée en fonction de vos ressources.

Afin de faciliter son accès, un véhicule peut vous y conduire à partir de 11h30, si vous le souhaitez.

L'après-midi, des moments privilégiés de détente sont consacrés à discuter au salon, jouer aux cartes, participer aux ateliers manuels (peinture, petits travaux de couture, travail sur bois...). Les amateurs de lecture peuvent emprunter dans l'espace bibliothèque des livres édités en gros caractères. Des petites sorties, des goûters dansants, des lotos sont également organisés pour les amis du Foyer qui passent d'excellents moments ensemble.

La chorale

Sur un air de guitare, avec Gérard Droniou, professeur de chant, venez rejoindre la vingtaine de



retraités qui chaque Mercredi de 11h à 12h et de 14h à 15h30 se retrouvent au Foyer André-Laudat, pour fredonner à pleine voix les airs célèbres du répertoire de la chanson française traditionnelle.

Le Miroir de la Grande Borne

L'accueil municipal du Miroir, situé au 2, Place du Miroir à la Grande Borne, est un appartement spécialement aménagé en lieu de rencontre sympathique pour les habitants du quartier. Il est ouvert le lundi, le mardi et le vendredi de 13h30 à 17h. Avec Nicole Dechêne, animatrice, les retraités passent des moments agréables de

détente, jouent aux cartes, réalisent de petits travaux manuels, organisent plusieurs fois dans l'année des repas qu'ils confectionnent eux-mêmes, organisent des sorties en petits groupes.

La Résidence Colette, Foyer-logement



PROXIMITÉ des commerces et services nécessaires à la vie quotidienne, cet espace d'une capacité d'accueil d'environ 80 retraités, ne manque pas de charme ni de chaleur humaine. Convivialité, animations diverses, présence de personnel jour et nuit, espaces collectifs (restaurant, salon, bibliothèque, billard...), contribuent à égayer le quotidien des résidents qui le souhaitent. Les studios d'une surface d'environ 60m² avec kitchenette, permettent aussi une totale indépendance. Visite de l'appartement témoin en téléphonant au 01 69 45 51 65. Vous serez agréablement surpris par la qualité de l'établissement.

D'autres dispositifs

Le maintien à domicile : vivre chez soi, c'est possible

Pour de nombreuses personnes âgées, il est possible de continuer à vivre chez soi, grâce à différents services initiés par la Municipalité et à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) attribuée par le Département. Depuis Janvier 2002, le Conseil Général finance les coûts liés à la dépendance. Cette prestation en nature est destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus, en situation de perte d'autonomie. Après évaluation du «Groupe Iso Ressource» (GIR) du demandeur, au domicile par une équipe médico-sociale du département (ou par celle de l'établissement en cas de placement), un plan d'aide est élaboré. L'allocation, dont le montant varie selon les ressources et le degré de dépendance, est accordée par le Président du Conseil Général. Elle n'est pas récupérable sur la succession de son bénéficiaire. Pour plus d'informations, contactez une coordinatrice d'aide sociale au 01 69 91 99 64. Les formulaires de demande sont à retirer au service des retraités, 8 Chemin du Plessis. Tél. 01 69 43 27 60.

Les aides à domicile

Si vous avez des difficultés à accomplir certaines tâches essentielles de la vie quotidienne (le ménage, les courses, la lessive, le repassage, la préparation de repas), ou si vous recherchez une personne avec qui dialoguer, vous pouvez bénéficier de services d'un agent social à domicile. Votre participation financière est fonction de vos ressources et de l'évaluation des besoins, effectuée au domicile par la responsable du secteur. Elle varie selon le degré de dépendance. A titre indicatif, en 2004, la participation financière du bénéficiaire déterminée par ses ressources, était de 0,35 ? pour les personnes titulaires de l'allocation simple et de 11,86 ? pour les personnes percevant des revenus mensuels supérieurs à 1 427 ?. Actuellement, environ 110 personnes sur la ville bénéficient de ce service dispensé par 15 agents sociaux qualifiés.

Le repas à domicile

Sur présentation d'un certificat médical, la restauration communale peut, dans un délai de 48 heures, livrer des repas au domicile des personnes âgées qui ne peuvent se déplacer au Foyer Restaurant André-Laudat ou qui rencontrent des difficultés à cuisiner. S'adresser au Foyer Restaurant André-Laudat, 1, Place Henri-Barbusse, ou au service des Retraités, 8, Chemin du Plessis, pour bénéficier éventuellement de ce service. La participation financière varie en fonction des ressources, grâce à une subvention de la Municipalité.

Télé alarme

Un dispositif de télé-assistance permet à la population âgée ou dépendante d'avoir en permanence un interlocuteur à son écoute. Ce service gratuit fonctionne 24h sur 24, sur simple pression d'un bouton fixé sur une télécommande. Elle est conçue pour être conservée sur soi ; l'opérateur dialogue avec vous et déclenche en cas besoin, les services de secours appropriés. Ce dispositif est subventionné par le Département (écoute) et le CCAS (frais de raccordement à raison de 41,25 ?). La location du transmetteur reste à votre charge, soit 10,15 ? par mois si vous ne bénéficiez pas de l'allocation simple. Renseignements concernant le maintien à domicile, s'adresser au service des Retraités, 8 Chemin du Plessis. Tél. 01 69 43 27 60.

Gardons la forme

Activités avec le service municipal des sports

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Lundi et mercredi de 10h30 à 11h30, Salle des Sports Jean-Louis-Henry.

AQUAGYM

Vendredi de 11h à 12h, Piscine municipale.

BALADES PÉDESTRES

Mardi de 9h à 12h, rendez-vous devant le service des sports.

RANDONNÉES

Jeu de 9h30 à 17h, divers sites forestiers.

SELF-DÉFENSE

Mardi de 11h30 à 12h30, Dojo du haricot.

Renseignements et inscriptions :

Service des Sports / Point rencontre jeunes, place Henri-Barbusse, 01 69 02 46 75

Tarifs	Tarifs :	Grignois	non Grignois
	1 activité :	14,30 € par trimestre	20 € par trimestre
		42,90 € à l'année	55 € à l'année
	2 activités :	26,40 € par trimestre	35 € par trimestre
		75,90 € à l'année	95 € à l'année
3 activités :	29,70 € par trimestre	40 € par trimestre	
	88,00 € à l'année	110 € à l'année	
4 activités :	34,10 € par trimestre	45 € par trimestre	
	103,10 € à l'année	128 € à l'année	

L'apprentissage à tout âge

Activités proposées par le service municipal de la jeunesse

ATELIER INFORMATIQUE

Mardi de 14h30 à 17h, dans les locaux du service jeunesse, 14, rue Vlamincq
Initiation à l'informatique, avec un animateur.

Renseignements et inscription sur place : tél. 01 69 06 76 76

Activités proposées par l'Association de développement des arts Plastiques (ADAPG)

COURS DE SCULPTURE ET DE PEINTURE

Renseignements : ADAPG, La Ferme Neuve, tél. 01 69 02 67 48, les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30, le vendredi de 9h à 12h.

APPRENDRE ET COMPRENDRE À TOUT ÂGE AVEC L'UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE

Depuis maintenant quatre ans, l'Université du Temps libre (UTL) permet aux personnes de tout âge d'accéder à des activités culturelles et artistiques de niveau universitaire. Sans condition de diplôme acquis et n'étant pas habilitée à délivrer des diplômes universitaires, l'U.T.L organise chaque jeudi une conférence animée par des universitaires, des chercheurs, des écrivains, des cadres, des journalistes.

Tarif d'adhésion à titre indicatif pour l'accès à toutes les conférences de l'année universitaire : Personne seule, 55 euros.

Ces conférences se déroulent dans l'amphithéâtre de l'Université d'Evry, Bâtiment Ile-de-France, boulevard Mitterrand 91000 EVRY.

Le jeudi après-midi à partir de 16h45, sauf pendant les vacances scolaires, à



Evry ou Epinay-sur-Orge, Etampes, Montgeron.

Il est possible de compléter et d'approfondir les thèmes abordés lors de ces conférences, par des séances de travaux dirigés en ateliers. Des visites de centres de recherche et des activités décentralisées sont également proposées.

Renseignements au 01 69 47 78 25.

Le programme de l'année universitaire 2004/2005 est disponible au service des retraités, 8, Chemin du Plessis.

Quelques uns de vos interlocuteurs

Mme Elisabeth Eté, 1^{er} Maire adjoint, sur rendez-vous en Mairie : 01 69 02 53 53.

Service des Retraités et Aides ménagères, 8, Chemin du Plessis, 01 69 43 27 60.

Mmes Postolle, Aubertin, Fontaine. Foyer Restaurant André-Laudat, place Henri-Barbusse, Mme Lissa : 01 69 06 14 38. Espace municipal d'activités du Miroir, 2, place du Miroir, Grande Borne, Mme Dechène, 01 69 96 46 71.

Les Services : Restauration, Mme Poulain : 01 69 02 53 39. Sports, place Henri-Barbusse, 01 69 02 46 75. Jeunesse, Locaux Vlamincq, 01 60 02 76 76. Médiation, Numéro Vert, La Ferme Neuve. Bibliothèque, 01 69 45 45 15.

La parole aux associations

L'UNRPA (Union nationale des retraités et personnes âgées). Président : Bernard Launay. Tél. 01 69 43 19 49.

Avec plus de 50 ans d'activités, l'UNRPA est la plus ancienne organisation de défense des intérêts des personnes âgées. Elle a pour but de faire avancer le droit à la retraite et à la protection sociale pour tous.

Organisée au plan local en section, elle informe des droits et de leur évolution, comme de ses propositions d'actions en faveur des retraités, par le biais de son mensuel l'Echo de l'union. Elle rassemble sans aucune discrimination d'âge, d'opinion, de sexe ou de nationalité toutes celles et ceux qui sont d'accord avec ses buts. Elle agit en direction des gouvernements et des élus, quelle que soit leur sensibilité politique, en rassemblant dans des actions concertées celles et ceux (organisations ou individus), qui veulent travailler à faire aboutir ces mêmes propositions. Elle organise la solidarité en aidant d'une part ses adhérents les plus démunis, d'autre part la recherche médicale au travers de son Comité Solidarité Vieillesse. Elle propose de nombreuses activités de loisirs culturels et de solidarité qui apportent un mieux-être immédiat, en particulier à celles et ceux qui sont seuls.

Calendrier d'activités 2005

Pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux loisirs et activités, la Municipalité poursuit son effort en participant financièrement aux sorties lorsque celles-ci excèdent 15 €, selon deux tarifs : Tarif A, pour les personnes percevant le minimum vieillesse avec une subvention de 50%. Tarif B, avec une subvention de 20%.

PROGRAMME DES ACTIVITES 2005

DATES	ACTIVITÉS	PARTICIPATIONS
Mercredi 12 Janvier	Vœux du Maire aux Retraités de Grigny 2	
Mercredi 19 Janvier	" " du Village	
Mercredi 26 Janvier	" " de la Grande Borne	
Dimanche 6 Février	Opérette au théâtre de Longjumeau «Ta bouche»	Tarif A : 13,25 € Tarif B : 21,20 €
Samedi 12 Mars	Banquet des Retraités musique et spectacle	Gratuit
Mercredi 16 Mars	Bibliothèque F. Mitterrand et le Parc de Bercy	5 €
Samedi 19 Mars	Théâtre de la Renaissance « Grosses Chaleurs »	Tarif A : 18 € Tarif B : 28,80 €
Mercredi 6 Avril	Après-midi au musée Guimet (30 pers. maxi)	9 €
Mercredi 13 Avril	Repas d'animation à la Ferme Neuve	10 €
Mercredi 11 Mai	Goûter dansant Centre culturel Sidney Bechet	Gratuit
Mercredi 18 Mai	Musée des arts populaires de Laduz restaurant, visite guidée d'Auxerre et croisière en bateau sur le Nivernais	Tarif A : 20,75 € Tarif B : 33,20 €
Du 21 Mai au 28 Mai	Séjour France en Camargue	Selon quotient familial et nbre de participants
Du 30 Mai au 15 Juin	Circuit de 17 jours en Chine	2 069 € (base 20)
Mercredi 22 Juin	Journée dans l'Yonne : Visite du château de Guedelon, restaurant, le château de Saint-Fargeau et ses locomotives, une poterie artisanale.	Tarif A : 20,50 € Tarif B : 32,80 €
Mercredi 20 Juillet	Journée à Chantilly : Visite musée vivant du cheval et séance de dressage, restaurant, découverte du potager des Princes.	Tarif A : 16,25 € Tarif B : 26,00 € Petits Enfants : 10,50 €
Mercredi 24 Août	Jardin d'acclimatation à Paris : accès au parc	5 € Petits enfants, 1,20 €
Mercredi 21 Septembre	Sortie Journée en Seine et Marne : château de Champs sur Marne, restaurant suivi d'un après-midi dans une guinguette	Tarif A : 19,50 € Tarif B : 31,20 €
Mercredi 28 Septembre	Repas d'animation à la Ferme Neuve	Tarif : 10 €
Du 3 au 10 octobre	Séjour en Crète	904 € (base 20)
Du 17 au 23 octobre	Semaine bleue, animations diverses : Mercredi 19 goûter dansant, animation Karaoké Jeudi 20, Provins cité médiévale, spectacle des aigles, restaurant, visite la Grange aux Dîmes Loto	Gratuit Tarif A : 21,00 € Tarif B : 33,60 € Carton : 1 €
Mercredi 9 novembre	Après midi au Musée de la poupée et son expo temporaire	Tarif : 8 € Petits enfants : 2,50 €
Décembre	Spectacle à déterminer	
Mercredi 14 décembre	Sortie : Illuminations de Noël à Paris	



Un numéro de téléphone de la CNAV, pour déclarer vos impôts

La Caisse nationale d'assurance vieillesse adresse un courrier aux retraités, entre fin janvier et la mi-mars, indiquant le montant de la retraite sécurité sociale à déclarer aux impôts. Les personnes qui désirent en savoir plus sur cette somme, ou celles qui n'auraient pas reçu le courrier, peuvent appeler le 08 21 22 24 26 (0,12€ la minute). Ce numéro fonctionnera du 1er février à la fin mars 2005. Du lundi au vendredi, de 8h à 17h, un conseiller répond aux questions des retraités après avoir pris connaissance de leur numéro de sécurité sociale. En dehors de ces jours et horaires, un serveur vocal prendra le relais 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Lyonnaise des eaux

Attention aux faux agents

La Lyonnaise des Eaux-France rappelle que tous ses agents sont munis d'une carte professionnelle avec photo qu'ils sont tenus de présenter lors de toute intervention au logement de ses clients. Cette recommandation fait suite à un vol de bijoux au domicile d'une personne âgée à Morangis, commis par deux individus qui se sont fait passer pour des salariés de l'entreprise.

Pour faire face à tout cas d'usurpation d'identité, la Lyonnaise invite à la vigilance et, en cas de doute, à contacter ses services au N° Azur : 0 810 383 383.